



**LAFLÈCHE**

Le 11 juin 2019

**2<sup>E</sup> AFFICHAGE  
TECHNICIEN OU TECHNICIENNE – INTERPRÈTE  
POSTE SAISONNIER À TEMPS PARTIEL**

**NATURE DE LA FONCTION**

Sous la responsabilité de la directrice des affaires étudiantes, de la formation continue et de l'international, le rôle principal et habituel du titulaire de ce poste consiste à interpréter à l'intention d'élèves sourds ou malentendants le message parlé des personnes avec qui l'étudiant doit communiquer durant les cours et les autres activités reliées à la vie éducative. Il offre entre autres les services suivants :

- Transmettre et rendre accessible à l'étudiant les propos échangés en classe;
- Être un modèle linguistique;
- Enrichir le vocabulaire de l'étudiant en lui fournissant les termes techniques;
- Au besoin, accomplir toutes autres tâches complémentaires ex : préparation de cours, rencontre avec un intervenant du Collège et travaux d'équipe.

**QUALIFICATIONS REQUISES**

- Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) avec champ de spécialisation approprié ou détenir un diplôme ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente;
- Bonne maîtrise du mode oral et maîtrise du LSQ niveau 4;
- La maîtrise du LSQ niveau 5 et 6 sera considéré comme un atout;
- Avoir au moins deux (2) années d'expérience en interprétariat;
- Une expérience en interprétariat en milieu scolaire sera considérée comme un atout.
- Une connaissance de la langue anglaise est un atout

**EXIGENCES PARTICULIÈRES**

- Capacité de travailler en équipe et être orienté solution;
- Autonomie, débrouillardise, initiative et facilité à communiquer;
- Grande capacité d'adaptation;
- Se tenir à jour dans ses connaissances.

**STATUT**

Temps partiel, à heures variables, selon l'horaire de l'étudiant.

**RÉMUNÉRATION ET AUTRES CONDITIONS DE TRAVAIL**

- Rémunération selon l'échelle salariale en vigueur au Collège soit un taux horaire situé entre 22,74\$ et 31,99 \$

**ENTRÉE EN FONCTION**

Août 2019

Toute personne intéressée à postuler doit faire parvenir sa candidature au plus tard le mardi 25 juin 2019 à 16 h, au Service des ressources humaines à [ressources.humaines@clafleche.qc.ca](mailto:ressources.humaines@clafleche.qc.ca)

Nous remercions toutes les personnes qui nous achemineront leur candidature. Seules les personnes retenues pour une entrevue seront convoquées.

Le Collège Laflèche souscrit à un programme d'équité salariale et à un programme d'accès à l'égalité à l'emploi. Il invite les candidatures des femmes, des minorités visibles, des minorités ethniques, des autochtones et des personnes handicapées (certaines mesures d'accommodement possibles).